

<http://menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article867>

Editorial

# La nouvelle communauté de communes de l'Argonne champenoise

- Revue N°63 -

Date de mise en ligne : lundi 30 juin 2014

---

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

---

Suite à la réforme des collectivités territoriales, on assiste aujourd'hui dans toute la France et en particulier dans la Marne à une forte diminution du nombre de communautés de communes (27) avec des compétences accrues.

L'objectif attendu est de réaliser des économies, nul ne peut s'en indigner mais le résultat sera-t-il au rendez-vous ?

Cette idée de territoire communal a pris forme par la loi du 6 février 1992 pour pallier le peu d'enthousiasme à la loi Marcellin sur le regroupement Â« conseillé Â».

Par définition, la communauté de communes doit être un espace de solidarité, de projets et d'aménagement de l'espace. Si l'idée est généreuse, les objectifs prometteurs, la mise en place s'avère toujours plus difficile et pose de vraies questions.

Aujourd'hui la France compte un peu plus de 36000 communes et représente 40% des communes de l'Union Européenne.

- Est-ce un moyen inavoué de réduire leur nombre ?
- Quel rôle va jouer demain le conseil municipal ?
- Les bénévoles par amour et passion de leurs villages seront-ils toujours aussi nombreux à se battre pour offrir de la solidarité, de la générosité, de la disponibilité à 0 de facturation ?
- La proximité et l'efficacité seront-elles de mise ?

N'oublions pas que les communes sont le fruit de l'histoire de notre pays et que nos racines se trouvent être dans nos territoires.

Certes le monde qui se dessine sera un monde en réseau où chacun pourra apporter sa contribution mais attention à la supracommunauté qui ne pourra jamais être une véritable intercommunalité.

Ainsi donc, le 1er janvier 2014, a été mise en place cette nouvelle communauté par le regroupement des anciennes communautés de Givry-en-Argonne, Ville-sur-Tourbe, Sainte-Ménéhould et des 4 communes isolées Voilemont, Herpont, Cernay-en-Dormois et les Charmontois.

Elle représente sensiblement 10% du territoire marnais, 10% des communes (60) pour seulement 2,30% de sa population. Aussi souhaitons donc bon vent à cette nouvelle intercommunalité pour pallier la faiblesse démographique qui s'accroît et créer la richesse pour le bien de tous.

Demain, la réduction possible du nombre des départements aura-t-elle une répercussion sur la définition de ce périmètre, la notion de pays ressurgira-t-elle ? Certes, comme le disent les anciens, on ne meurt jamais quand on bouge mais les sédentaires attendent toujours le bilan pour savoir si cela en valait la peine. L'histoire nous le dira. Bonne lecture à tous du numéro 63.

Patrick Desingly, Président.

P.S. : A noter en parallèle le nouveau découpage des cantons pour 2015, Sainte-Ménéhould deviendra le plus important de la Marne avec plus de 23000 habitants.